



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFÉRENCE DE PRESSE RENTRÉE 2025



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

- 1. La politique ministérielle dans l'académie de Nantes**
 - 1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves**
 - 1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative**
 - 1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève**
- 2. La rentrée dans l'académie**



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

▶ 1. LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE



Circulaire de rentrée

À la rentrée 2025, les 3 objectifs reposent sur les éléments suivants :

- **Consolider** l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves
- **Bâtir** une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité
- **Garantir** les conditions d'une école qui protège et qui rassemble



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves



1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

1.1.2 La formation continue des professeurs

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

1.1.6 L'enseignement professionnel



Présentation du projet de réforme

Qui vise deux objectifs :

- Accroître l'attractivité des concours externes d'accès aux corps enseignants et personnels d'éducation
- Préparer plus tôt au métier et élever le niveau de formation des futurs enseignants pour augmenter le niveau des élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale

- Dès la session 2026 : les concours de l'enseignement du premier et du second degré, ainsi que celui de CPE seront ouverts dès le niveau Licence 3.
- Maintien des concours M2 pendant deux années de transition.
- Toutes les Licences vont avoir des modules de préparation : les trois Universités de l'académie ont répondu à l'AMI « Pour la mise en place de modules de préparation ».
- A partir de la rentrée 2026, une Licence pluridisciplinaire préparatoire au professorat des écoles sera mise en place dans l'académie.
- Dès la rentrée 2026, deux années de master (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation – M2E) seront consacrées à la formation initiale des enseignants, avec des stages, des temps de mise en responsabilité et une rémunération.
- Les futurs lauréats auront un statut d'élève-fonctionnaire la première année et fonctionnaire stagiaire la seconde année.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

▶ **1.1.2 La formation continue des professeurs**

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

1.1.6 L'enseignement professionnel



Les suites du plan Maths et français : étape 2

Objectif : **100%** des enseignants formés en 6 ans.
Plus de 75% des enseignants du 1^{er} degré ont été formés depuis 5 ans.

1.1.2 La formation continue des professeurs

Des formations de 30h en français et 30h en mathématiques sont en place depuis 5 ans et se poursuivront l'an prochain pour atteindre la cible des 100%.

Un suivi de ces formations dans les écoles :

- Possibilité de développer des résidences pédagogiques pour permettre aux enseignants de poursuivre le développement de leurs compétences (présence de formateurs dans l'école sur une durée de plusieurs jours)
- Possibilité de compléments de formation en français et en mathématiques ciblées sur les besoins des élèves

La prise en compte des résultats des élèves aux évaluations nationales pour cibler des projets d'équipe autour de thématiques spécifiques en français ou en mathématiques.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

1.1.2 La formation continue des professeurs

▶ 1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

1.1.6 L'enseignement professionnel



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les nouveaux programmes de cycle 1,2 et 3

Cycle 1 : maternelle de la PS à la GS

Cycle 2 : élémentaire du CP au CE2

Cycle 3 : élémentaire CM1, CM2, 6^{ème}

Nouveaux programmes en français et mathématiques

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

Des évolutions pour permettre aux élèves d'acquérir et approfondir la maîtrise des savoirs fondamentaux

En maternelle :

- Développer pleinement le langage, un travail plus soutenu sur l'enrichissement du vocabulaire, la relation entre l'oral et l'écrit, la compréhension en lecture.
- Construire les premiers apprentissages mathématiques, la construction du nombre et la résolution de problèmes par la manipulation et le jeu.

En cycles 2 et 3 :

- Installer un travail plus soutenu autour des automatismes en mathématiques (calcul) et poursuivre les efforts engagés pour progresser dans la résolution de problème : des notions mathématiques qui sont introduites plus tôt dans le parcours de l'élève (fractions et décimaux) à l'aune de ce qui se fait dans d'autres pays européens.
- La place de l'écrit en français: renforcer le lien entre écriture et lecture, les compétences de lecteur (vitesse et compréhension, l'étude de la langue au service de l'écriture.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le plan d'écriture



1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

- Une attention portée à l'écriture dès la maternelle et tout au long du parcours scolaire de l'élève avec une entrée progressive pour acquérir et consolider le geste d'écriture mais aussi comprendre l'enjeu de l'écrit.
- Développement des productions écrites des élèves à l'école en quantité et en qualité : écrits courts, écrits longs.
- Des attendus clairs dans les nouveaux programmes et des ressources pour permettre aux professeurs d'enrichir leur pratique de classe sur ce sujet.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éducation aux médias

Le Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information (Clémi) déploie en académie les dispositifs du Clémi national et construit ses propres projets avec les médias de proximité.

Pour la rentrée 2025, le programme académique de la formation continue (PRAF) propose 4 dispositifs pour les enseignants et 2 pour les formateurs du réseau académique Clémi.

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

Renforcement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour :

- Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication.
- Former des citoyens éclairés et responsables, capables chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.

L'EMI s'inscrit à la fois dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans le parcours citoyen et dans le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Elle est présente dans les nouveaux programmes d'EMC mis en œuvre de façon progressive depuis la rentrée 2024 du CP à la terminale. Elle contribue à faire naître des projets interdisciplinaires.

Quelques dispositifs et temps forts :

- La Semaine de la presse et des médias dans l'École (SPME)
- Les classes à Projet d'éducation aux médias (PEM)
- Les classes presse et classes médias
- Les concours (concours de médias scolaires Médiatiks, concours de dessin de presse du Clémi Nantes)

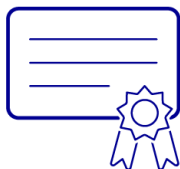


**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le nouveau brevet

Un poids renforcé des épreuves terminales :
à compter de la session 2026,
le rapport contrôle continu - épreuves
terminales passe de
50% - 50% à 40% - 60%



1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

Contrôle continu : 40%

**Moyenne des moyennes annuelles des enseignements
obligatoires pour l'année de 3^{ème}**

(en remplacement de l'évaluation de la maîtrise du socle
commun qui représentait 50% du résultat final)

Épreuves terminales : 60%

Moyenne des notes obtenues aux 5 épreuves :

- Français (coef. 2)
- Histoire-Géographie/EMC (coef. 1,5 et 0,5)
- Mathématiques (coef. 2)
- Sciences (coef. 2)
- Oral (coef. 2)



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

1.1.2 La formation continue des professeurs

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

▶ 1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

1.1.6 L'enseignement professionnel



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le programme EVAR et EVARS

Mise en œuvre à la rentrée 2025
Pour toutes les écoles et les établissements publics
et privés sous contrat
Trois séances par an pour chaque élèves

Se connaître,
vivre et grandir
avec son corps

Rencontrer
les autres et
construire des
relations,
s'y épanouir

Trouver sa place
dans la société,
y être libre et
responsable

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



- Présentation du programme de l'école maternelle et de l'école élémentaire : éduquer à la vie affective et relationnelle
- Présentation du programme du collège, du lycée et du CAP : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Février 2025



L'épreuve anticipée de mathématiques en classe de 1^{ère}

Cette nouvelle épreuve anticipée de mathématiques aux baccalauréats général et technologique s'inscrit dans une stratégie mathématique 2025-2030 de l'école maternelle au lycée, qui a pour objectif de modifier les représentations sur les mathématiques et les études scientifiques. Une des mesures est de revaloriser la place des mathématiques dans la scolarité des élèves afin qu'ils en maîtrisent les compétences fondamentales et les automatismes.

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

Tous les élèves de 1^{ère} générale et technologique passeront une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques au mois de juin 2026 :

- Notée sur 20 points, coefficient 2
- Durée de 2 heures, sans calculatrice, 2 parties :
- Partie 1 : calculs et questions à choix multiples ;
- Partie 2 : raisonnement sous forme de problèmes.
- 3 déclinaisons selon le parcours de formation suivi :
 - enseignement de spécialité de mathématiques de la voie générale ;
 - enseignement de mathématiques spécifiques intégré à l'enseignement scientifique de la voie générale ;
 - enseignement de mathématiques du tronc commun de la voie technologique.



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le lancement du plan IA dont le cadre d'usage



1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

Un usage encadré, progressif et éclairé

Un cadre d'usage de l'IA national issu d'une large consultation

- Autorise l'usage pédagogique des IA génératives grand public
- Progressivité selon l'âge et le degré d'autonomie des élèves

Des repères clairs

- Enjeux **éthiques, déontologiques** et **écologiques** explicités
- Rappel : la **relation humaine reste centrale**

Former des citoyens éclairés

L'École donne les clés pour **comprendre et questionner l'IA**

Exemples : Pix IA, débats, projets interdisciplinaires

Un accompagnement territorial

- Large diffusion au sein de l'académie
- **Réseau académique de formateurs** mobilisé dans les établissements
- Interventions sur demande pour accompagner les équipes



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

1.1.2 La formation continue des professeurs

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

▶ 1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

1.1.6 L'enseignement professionnel



Les groupes de besoin 6^e et 5^e



1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

Ajustement de l'organisation des groupes de besoin afin qu'ils constituent une réponse pédagogique adaptée à chaque élève :

- **Cibler des compétences précises**
- **S'appuyer sur les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques (6e et 5e)**
- **Constituer des groupes d'élèves dont la nature des besoins est la même en limitant les effectifs des groupes comprenant le plus d'élèves en difficulté**
- **Permettre les changements de groupes au cours de l'année**



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les parcours de réussite 4^e et 3^e

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

- Destinés aux élèves de 4^e et de 3^e, notamment pour préparer leur réussite au DNB
- Basés sur un diagnostic précis qui s'appuie sur des indicateurs concrets et mesurables dans le temps
- Mise en œuvre des leviers disponibles dans les établissements :
 - Séances à effectif réduit, regroupements ciblés, co-enseignement
 - Heures de soutien renforcé pour quelques élèves sur des compétences ciblées
 - Devoirs faits
 - Stage de réussite
 - Séances dédiées à la préparation au DNB...



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Expérimentation prépa-2^{nde}

Poursuite de l'expérimentation pour la deuxième année.

Élèves concernés :

- Admis en classe de seconde générale et technologique ou en classe de seconde professionnelle
- Disposant ou non d'une affectation dans un lycée volontaire

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

Objectifs :

- Consolider les acquis du cycle 4 et notamment les attendus du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Préparer à la classe de seconde envisagée en se familiarisant aux pratiques et aux méthodes du lycée, en vue de favoriser la réussite à l'examen du baccalauréat
- Confirmer ou mieux définir le projet d'orientation par des présentations sur les formations ou les métiers et des opportunités de rencontres avec le monde professionnel

Il y a 4 classes prépa-2nde dans l'académie : LPO Nicolas Appert à Orvault (44), LPO Jean Moulin à Angers (49), LPO Le Mans Sud au Mans (72) et LPO Rosa Parks à La Roche-sur-Yon (85).



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.1 Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves

1.1.1 La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs

1.1.2 La formation continue des professeurs

1.1.3 Le renforcement des savoirs fondamentaux

1.1.4 Les nouveautés de la rentrée

1.1.5 Les mesures d'accompagnement des élèves

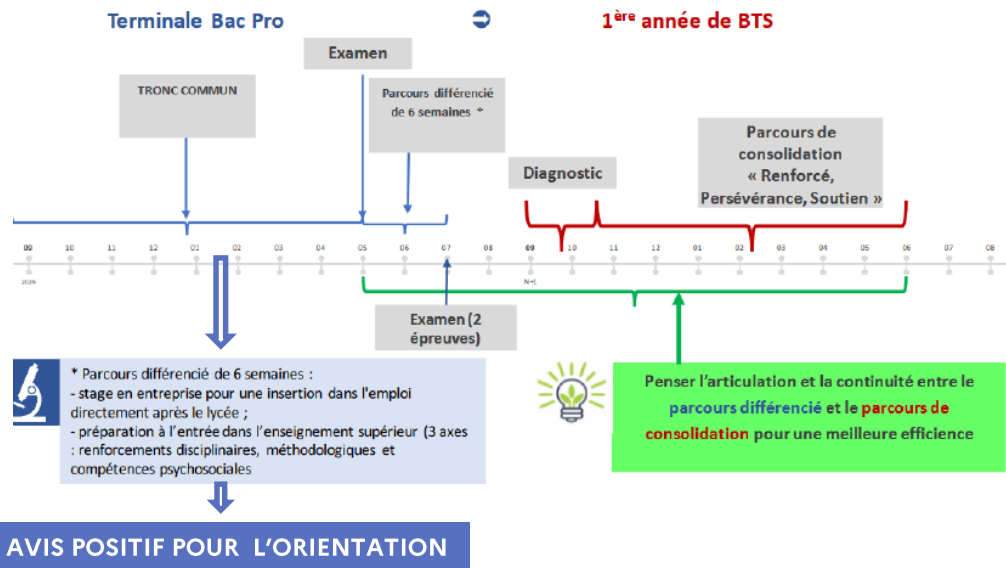


1.1.6 L'enseignement professionnel



La sécurisation des poursuites d'études des bacheliers pros

Parcours différencié et parcours de consolidation : deux mesures pour sécuriser la poursuite d'études des bacheliers pro, ils visent à prévenir les risques de décrochage et sécuriser la réussite à l'examen en proposant à ces élèves un accompagnement adapté.



Parcours différencié : en fin de terminale en 3 axes (renforcement disciplinaire, méthodologiques et psychosociales).
Parcours de consolidation : pour les étudiants volontaires de la voie professionnelle en première année de BTS.



L'accompagnement au premier emploi des jeunes

Ambition emploi est un parcours qui peut aider les lycéens ayant achevé le lycée polyvalent ou professionnel, sans solution de poursuite d'étude ou d'emploi pour la rentrée. Les candidats à Parcoursup sans proposition d'admission peuvent en bénéficier.



1.1.6 L'enseignement professionnel

Objectifs :

Ambition emploi est un accompagnement personnalisé qui permet aux élèves ayant obtenu ou non leur diplôme de trouver une solution à la fin du lycée.

Modalités :

L'élève intègre le parcours en tout ou partie, réalisé dans son lycée ou une structure d'accueil locale. Sous statut scolaire, il ou elle conserve les mêmes droits que tous les lycéens (bourses, allocation de stage, aides, accès à l'internet, vacances...).

Ambition emploi dure 4 mois maximum, en principe de septembre à fin décembre.

Solutions proposées :

Accompagnement vers une formation complémentaire, repréparation d'examen, période de stage en milieu professionnel, solutions proposées par les réseaux consacrés à la prévention du décrochage scolaire, service civique alterné...

Vers un emploi ou l'apprentissage : ateliers animés par la mission locale, appui à la recherche d'emploi ou de contrat d'apprentissage, immersions et visites d'entreprises, ...



1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

▶ 1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La protection fonctionnelle des personnels

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

Le plan ministériel pour la tranquillité scolaire (NDS du 04/12/24) instaure l'octroi immédiat de la protection fonctionnelle, même sans demande, à tous les personnels victimes d'agression ou de menaces graves dans l'exercice de leur fonctions. Cette protection comprend des mesures de soutien et de prévention (mesures de gestion et d'assistance adaptées dans le parcours de carrière, soutien médical, psychologique, social) une assistance juridique et judiciaire à l'agent et la réparation des préjudices subis par l'agent.

SOURCES : fiche 5 guide pratique pour la sécurité, BO du 05/12/25

Le même plan prévoit la création de pôles d'accompagnement et de soutien aux personnels victimes dans chaque académie en lien avec les DSDEN, pour favoriser une approche globale dans le traitement et le suivi de chaque situation.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le plan de lutte contre la propagation des armes blanches au collège et au lycée

Au sein de l'académie, l'élévation du niveau de vigilance des personnels et des élèves et les **259 contrôles inopinés** des sacs réalisés par les forces de sécurité intérieure (FSI), ont amené à la découverte de 21 armes et 46 conseils de discipline.

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

L'application stricte de la posture vigipirate en vigueur a été rappelée en décembre 2024, et se situe toujours à son plus haut niveau « urgence attentat ». Ce cadre rend possible le contrôle visuel des sacs des personnes entrant dans un établissement scolaire.

Par télégramme interministériel du 26/03/25, signé par le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Intérieur, pour lutter contre toutes formes de violences, des opérations de contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires sont mises en œuvre de manière concertée par les forces de sécurité intérieure et les procédures disciplinaires internes sont systématisées pour mieux dissuader et sanctionner les faits de port ou d'introduction d'armes aux abords ou dans les établissements scolaires.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le renforcement des actions dans le CESCE*

* Le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté, et à l'Environnement.

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

La prévention des risques et des menaces est un levier majeur du continuum de sécurité/ sureté.

La mobilisation des instances de démocratie scolaire (CVC – CVL) et des CESCE, pour agir sur le climat scolaire, passe par un renforcement de l'éducation à la citoyenneté, le développement des CPS et la prévention du harcèlement. Plusieurs établissements se sont engagés dans des parcours de labellisation notamment sur la thématique des discriminations (Egalite Filles-Garçons).



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**



1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

▶ 1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le numéro 119 (gratuit et anonyme, disponible 24h/24 et 7J/7) permet de signaler **des situations de danger ou de risque de danger** concernant des enfants ou des adolescents. Il peut être appelé par les enfants eux-mêmes ou par toute autre personne inquiète pour l'enfant.

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

Le plan « Brisons le silence , agissons ensemble », présenté par la ministre Elisabeth Borne le 17 mars 2025, vise à renforcer la lutte contre toutes les formes de violence en milieu scolaire.

Le décret n°2025-542 du 16 juin 2025, publié au JO, rend obligatoire le recueil et le traitement des faits de violence pour tous les établissements privés (sous contrat et hors contrat), ce qui était déjà réalisé dans les établissements scolaires publics.

Grâce à un système dédié, les établissements sont tenus de **déclarer tout fait de violence ou d'atteinte** à la sécurité, physique ou morale, le harcèlement, les agissements sexistes ou sexuels, l'antisémitisme, le racisme, l'islamophobie, tout incident susceptible de perturber le fonctionnement de l'établissement et d'atteinte aux valeurs de la République.



1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

▶ **1.2.3 Le climat scolaire**

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



Le plan pour le climat scolaire et les compétences psycho-sociales

1.2.3 Le climat scolaire

Dans le cadre du « **plan tranquillité scolaire** » porté par la ministre Elisabeth Borne, **20 postes d'assistants d'éducation et un poste de CPE ont été déployés dans l'académie** sur des établissements où ce besoin avait été repéré.

Leur maintien est acté pour la rentrée 2025.

Les compétences psycho-sociales sont considérées comme un axe majeur dans le climat scolaire. La formation des personnels vise à installer ces CPS à la fois dans les programmes scolaires et au sein de la vie des établissements.

De plus, à la rentrée 2025, chaque établissement nommera deux référents « santé mentale », eux-mêmes coordonnés par un référent départemental et un chargé de mission académique.



1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

▶ **1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école**

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1.2.4 La lutte contre le harcèlement scolaire

La lutte contre le harcèlement scolaire, politique prioritaire du gouvernement depuis le décret du 16.08.2023, a été déployée dans l'académie de Nantes et s'articule principalement autour de 3 axes :

- Le recueil et le traitement des situations : le 3018 recueille les appels et les situations sont traitées en 48 heures par une équipe de 5 référents départementaux coordonnés par une chargée de mission académique.
- La constitution des équipes ressources dans les établissements dont les néo-arrivants seront tous formés en fin de premier semestre 2025-2026.
- Le suivi de la labellisation des établissements et des événements liés à cette lutte commune (Prix Non au Harcèlement, Saferday).



1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

▶ 1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

La généralisation de Portable en pause au collège



Expérimentation dans 7 collèges de l'académie

Bénéfices : moins de conflits, élèves plus concentrés, nouvelles formes de socialisation, forte adhésion des familles, de nombreux élèves laissent désormais leur téléphone chez eux.

Des modalités adaptées localement

Pochettes magnétiques, casiers, mallettes, responsabilisation...
Choix selon l'organisation du collège, les ressources, les contraintes (transports...)

Une démarche collective

Implication : direction, enseignants, vie scolaire, santé scolaire, parents

Réflexion en établissement pour choisir les solutions les plus adaptées

Généralisation progressive

Dans tous les collèges publics **avant fin 2025**



1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

Suspension des mises à jour des ENT et des logiciels de vie scolaire le soir et le week-end

Un droit à la déconnexion pour les élèves, les familles et les personnels.



Un nouveau cadre pour les ENT et logiciels de vie scolaire

Des plages de tranquillité pour tous

20h → 7h et week-end : plus de notifications ni de mises à jour (notes, devoirs, messages...)

Objectif : permettre à chacun de **déconnecter sereinement**

Un accès ouvert à des informations figées

Les plateformes restent **accessibles**

Seuls les contenus publiés **avant 20h** sont visibles

Exemple : consultation des devoirs déjà donnés dans la semaine

Un chantier en cours chez les éditeurs

Les développements techniques sont engagés. Mise en œuvre progressive dès 2025, au plus tard en 2026

Une attente forte des élèves, parents et personnels

Mieux concilier **vie personnelle et temps scolaire**



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

Diffusion de livrets d'accompagnement et de repères d'usage du numérique à l'école à destination des parents

Livrets d'accompagnement disponibles à la rentrée 2025.

Des repères partagés pour les familles et les enseignants

Destinés aux parents et aux enseignants

- Points d'appui pour les **rencontres de rentrée** dans les établissements

Objectif : dialoguer autour des usages numériques

Des contenus fondés sur la recherche

- Conçus avec un **appui scientifique**
- Intègrent les recommandations du **rapport de la commission écrans**

Une vision équilibrée du numérique

- Favoriser une **parentalité numérique responsable**
- Valoriser les **apports pédagogiques** du numérique au service des apprentissages



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

▶ 1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1.2.7 La politique RH



La présentation du plan pour la santé mentale

Poursuite et renforcement de l'action.

1.2.6 La santé scolaire

- Un protocole santé mentale « du repérage à la prise en charge » à formaliser dans chaque école et chaque établissement
- Poursuite du plan de formation de deux personnels repères en santé mentale dans chaque établissement et chaque circonscription
- Nomination dans chaque DSDEN d'un conseiller technique PsyEN en santé mentale
- Une mission de pilotage académique de la santé mentale donnée à un des deux référents académiques harcèlement
- Renforcement des compétences psychosociales des élèves
- Formation des personnels sociaux et de santé, des chefs d'établissement, des inspecteurs du 1^{er} degré



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.2 Une école protectrice pour toute la communauté éducative

1.2.1 La sécurité des élèves et des personnels

1.2.2 Le plan « Brisons le silence, Agissons ensemble »

1.2.3 Le climat scolaire

1.2.4 La lutte contre le harcèlement à l'école

1.2.5 Éduquer à des usages raisonnés et adaptés au numérique

1.2.6 La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

▶ 1.2.7 La politique RH



Mutuelle (protection sociale complémentaire)

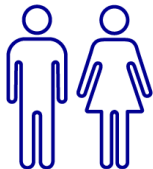
Le déploiement de la protection sociale complémentaire (PSC)

1.2.7 La politique RH

- **Le déploiement de la PSC** fait suite à l'accord interministériel signé le 26 janvier 2022 par la DGAFP avec l'ensemble des organisations syndicales pour définir le nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire dédié aux risques « santé » dans la Fonction Publique d'État. La Protection Sociale Complémentaire, instaurée par le décret n° 2022-633 du 22 avril 2022, a été conçue dans le but de mieux protéger la santé des agents.
- Avec le nouveau dispositif de protection sociale complémentaire, l'État offre à ses agents une meilleure protection à travers un contrat santé collectif à adhésion obligatoire, qui présente de nombreux avantages. **Les employeurs prendront en charge la moitié du coût de la cotisation mensuelle** pour les garanties du socle obligatoire, allégeant ainsi les dépenses des agents. Ce financement remplacera la participation actuelle de 15 euros par mois.
- Les agents employés et rémunérés, à temps complet, à temps incomplet ou à temps partiel, par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des sports, de la jeunesse et de la vie associative et de l'ensemble de leurs établissements publics seront tenus d'adhérer au contrat collectif obligatoire.
- Le déploiement de cette PSC sera effectif à la fin du mois d'avril 2026.



Egalité entre les femmes et les hommes



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une **priorité académique**, inscrite au projet académique et à la nouvelle feuille de route RH.

Par ailleurs, l'académie dispose **d'un plan égalité femmes hommes** depuis 2022, permettant la réalisation d'actions concrètes (formations, recrutement d'une chargée de mission, création d'une cellule d'écoute et de traitement des signalements de violences...).

Ce plan est actuellement reconstruit, en lien avec les organisations syndicales et structurera, jusqu'en 2027, l'action de l'académie sur le sujet.



Accompagnement de la filière RH

* Le CSA académique est une instance réunissant les services du rectorat et les organisations syndicales.

1.2.7 La politique RH

La nouvelle feuille de route RHa été présentée au CSA académique exceptionnel* le 24 février 2025.

La préparation de cette feuille de route RH a réuni plus de 280 participants, représentant toute la diversité des acteurs RH (services RH, corps d'inspection, CEP, personnels de direction, agents administratifs, représentants du 1^{er} et du 2nd degré...).

Cette feuille de route RH s'appuie sur 4 axes :

- Promouvoir et porter une stratégie d'attractivité et la fidélisation à nos métiers, notre Ministère et nos emplois : attirer les talents – fidéliser les agents
- Porter l'ambition et l'engagement d'une gestion RH qualitative intégrant les spécificités de notre académie
- Développer les compétences dans un parcours accompagné par l'institution
- Protéger et porter le bien-être en objectif partagé

Elle est complétée par une liste de 20 actions mettant le focus sur des axes apparaissant prioritaires et en lien avec le projet académique.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève



1.3.1 L'école inclusive

1.3.2 L'orientation

1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

1.3.5 La pratique du sport à l'école

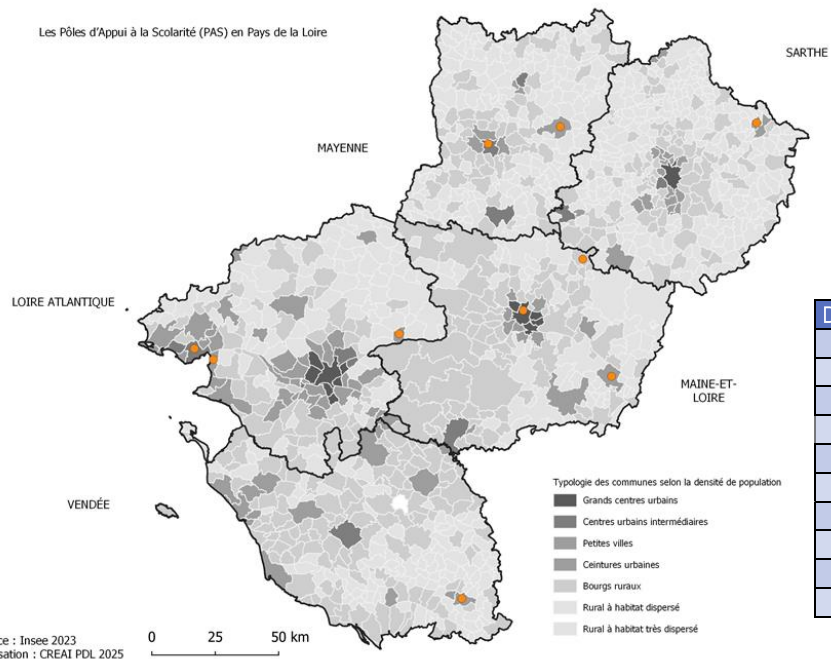
1.3.6 L'éducation au développement durable



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

1.3.1 L'école inclusive



Rentrée 2025, 10 pôles d'appui à la scolarité (PAS) préfigurateurs vont se déployer au sein de l'académie.

Département	Circonscription	Type	Site du PAS	ESM
44	Saint-Nazaire ouest	Public	Collège Norange St Bazaire	Jeunesse et Avenir
44	St Brévin	Public	Collège Hélène et René Guy Cadou St Brévin	Jeunesse et Avenir
44	Ancenis	Public	Collège René Guy Cadou Ancenis	ADAPEILA
49	Durtal	Public	Collège Vallée du Loir - Seiches sur le Loir	Les Chesnaies
49	Angers Ouest	Public	Collège Mermoz - Angers	Handicap Anjou
49	Saumur	Privé	Collège Privé de Longué Jumelle	ADAPEI 49
53	Laval	Public	Palindrome (à confirmer) Laval	GEIST Mayenne
53	Evron	Public	Centre Culturel - Evron	GEIST Mayenne
72	Ferté Bernard	Public	Collège Guillaume Apollinaire - Bouloire	ARPEP
85	Fontenay-le-Comte	Public	Collège André Tiraqueau - Fontenay-le-Comte	ADAPEI ARIA



En 2024-2025 plus de 16 100 jeunes bénéficient d'une notification d'accompagnement humain (+ 23 % en 3 ans). L'académie dispose pour y répondre de quasi 4 200 ETP d'AESH.



L'académie de Nantes continue à mailler le territoire afin de répondre à la sécurisation du parcours des jeunes en situation de handicap :

**+ 3 ULIS école ; + 7 ULIS collège ; + 2 ULIS lycée
professionnel
+ 2 UEEA ; + 1 DAR lycée**



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

1.3.1 L'école inclusive



1.3.2 L'orientation

1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

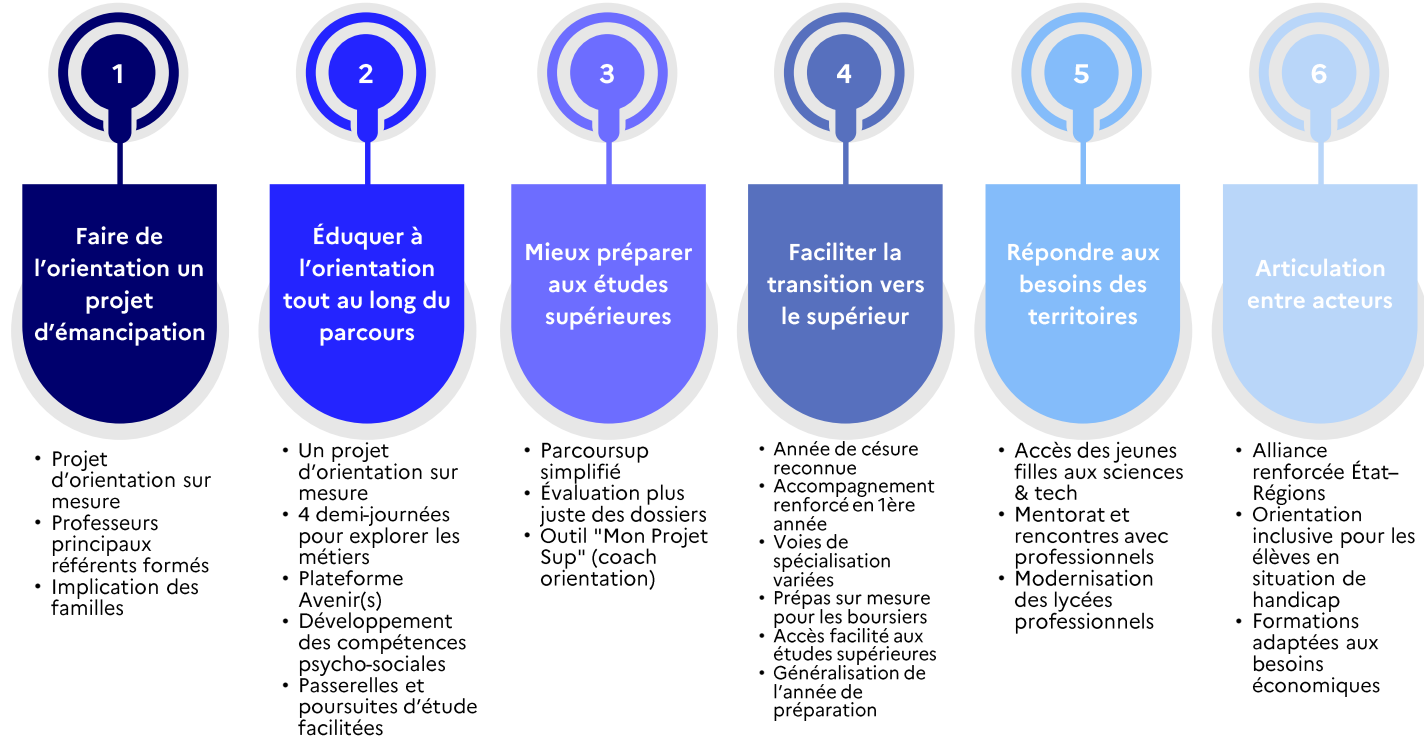
1.3.5 La pratique du sport à l'école

1.3.6 L'éducation au développement durable



Le plan Avenir

1.3.2 L'orientation





ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3.2 L'orientation

Parcoursup

Au 9 juillet 2025, **41 601** candidats de l'académie de Nantes, tous profils confondus, **ont reçu une proposition d'admission sur Parcoursup**. Cela représente **88.3%** des candidats, soit **-0.7 pts** par rapport à l'année dernière à la même période.

Parmi les candidats ayant reçu une proposition d'admission, on dénombre **31 529 élèves de terminale** (92.1% soit **-0.6 pts** par rapport à 2024)

	Candidats de terminale ayant reçu une proposition d'admission sur Parcoursup			
	Données nationales	Données académiques		
Série	2025	2025	2024	Evolution
Générale	94.3%	96.9% (19 938)	97% (20 320)	-0.1 pt
Technologique	83.8%	88.9% (6 573)	89.3% (6 588)	-0.4 pt
Professionnelle	73.5%	80.3% (5 018)	80.7% (4 407)	-0.4 pt
Total	88.3%	92.1% (31 529)	92.7% (31 315)	-0.6 pt

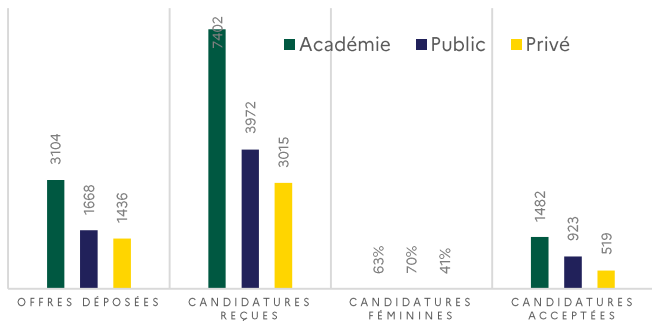
Bien que l'on constate à cette date une très légère baisse des résultats d'admission à l'issue de la phase principale de Parcoursup dans l'académie de Nantes par rapport à 2024, **ceux-ci restent nettement supérieurs à ceux observés à l'échelle nationale (+3.8 pts pour l'ensemble des lycéens, +2.6 pts en terminale générale, +5.1 pts en terminale technologique, +6.8 pts en terminale professionnelle)**, traduisant par conséquent une dynamique académique globalement favorable.



Les stages de troisième et de seconde

Bilan académique * - Données issues de la plateforme 1élève1stage

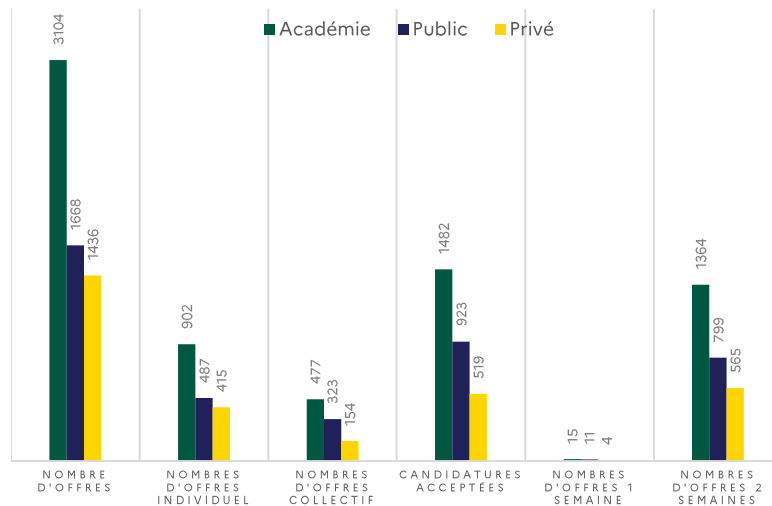
Nombre d'offres déposées sur « 1élève1stage »



69% des élèves ont trouvé ce stage utile à leur projet d'orientation
32% d'entre eux y ont puisé de nouvelles idées

* Données non stabilisées en attendant les chiffres définitifs

Données académiques remontées à l'issue des stages





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

1.3.1 L'école inclusive

1.3.2 L'orientation

▶ 1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

1.3.5 La pratique du sport à l'école

1.3.6 L'éducation au développement durable



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Poursuite du plan Toutes et tous Égaux

86 établissements de l'académie ont obtenu le label « Égalité filles-garçons ».



1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

Toutes et tous égaux impose de développer une culture de l'égalité dès l'école. Elle repose sur plusieurs leviers mis en œuvre au sein de l'académie de Nantes :

- Les programmes EVAR dans le 1^{er} degré et EVARS dans le 2nd degré
- La poursuite du déploiement du label « Égalité filles-garçons ». Le développement de la mixité dans les filières d'avenir, le plan avenir et le plan filles et maths visent cet objectif
- Dès l'automne, le renforcement de la formation de formateurs pour former les enseignants à une analyse fine des pratiques et des gestes professionnels (plan de classe, sollicitations des élèves, organisation des évaluations, choix des supports pédagogiques, etc.) pour les faire évoluer et tendre vers une pédagogie plus égalitaire
- La formation des cheffes et chefs pour piloter la culture de l'égalité dans leur établissement



Plan filles et maths

Pilier 1 : Former et sensibiliser tous les personnels

- Sensibilisation aux biais de genre pour tous les personnels **avant le 15 septembre 2025**
- Plan de formation pluriannuel à la prévention des biais de genre et des stéréotypes dans l'apprentissage des mathématiques
- Affichage d'une charte de lutte contre les stéréotypes dans les salles des maîtres et des professeurs



1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

Pilier 2 : Rapprocher les filles des mathématiques et des sciences

- Mise en place d'objectifs cibles dès le lycée : dans chaque lycée, + 2 filles en spécialité maths en terminale
- Expérimentation de classes à horaires aménagés en 4^e et 3^e en mathématiques et en sciences avant généralisation à la rentrée 2026
 - au moins 50% de filles
 - 2 à 3 heures d'enseignement par semaine :
 - ateliers de mathématiques, de sciences ou de technologie encadrés par des professeurs du collège ; réalisation d'un projet collectif encadré par des professionnels issus de la structure partenaire ; sorties et visites en lien avec le projet collectif

Pilier 3 : Ouvrir les horizons des jeunes filles et susciter des vocations

- Rencontres systématiques avec des rôles modèles de la 3^e à la terminale



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

1.3.1 L'école inclusive

1.3.2 L'orientation

1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

▶ 1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

1.3.5 La pratique du sport à l'école

1.3.6 L'éducation au développement durable



La convention AMF

Depuis la rentrée 2023, les 5 DSDEN de l'académie de Nantes communiquent à chaque maire la prévision des effectifs sur 3 ans. Chaque Maire connaît désormais les tendances dans sa commune sur plusieurs années (hausse, baisse ou maintien des effectifs dans les écoles publiques).

En lien avec les IEN de chaque circonscription et dans une démarche de dialogue et de conseil, les maires peuvent - plus facilement et sur le temps long - penser l'organisation du tissu scolaire dans leur commune (bâtiment, PEDT, mise en place de réseaux, etc.).

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

Elisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur était présente au comité interministériel à la ruralité du 20 juin 2025 présidé par le premier ministre pour attester de l'intérêt porté par notre ministère à l'École rurale et mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires.

À cette occasion, la ministre d'Etat a signé une convention avec l'association des maires de France (AMF) pour permettre, en département, un travail plus prospectif sur la carte scolaire. Il s'agit, chaque année, de partager entre les DSDEN et les maires, les effectifs prévisionnels d'élèves sur 3 ans.

Cette prévision est également présentée aux élus du territoire (maires, AMF, AMR, présidents d'EPCI, département, région) lors de l'observatoire des dynamiques rurales. Il s'agit d'une nouvelle instance, co-présidée par le DASEN et le préfet de chaque département, afin de partager une vision globale puis de penser l'École rurale autrement.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Politique d'internat

L'académie de Nantes possède 6 internats labélisés «internat d'excellence ruralités» : Chateaubriant (44), Machecoul-Saint-Même (44), Saumur (49), Mayenne (53), Mamers (72) et La Roche-sur-Yon (85).

Seul l'internat d'excellence de Machecoul-Saint-Même, situé au Lycée professionnel Louis Armand, bénéficie d'un projet d'internat co-financé État-Région.

L'inauguration de l'internat du lycée de Machecoul se fera le jeudi 4 septembre 2025 en présence de la présidente de région et la rectrice de région académique Pays-de-la-Loire.

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

Vecteur d'égalité des chances, l'internat du XXI^e siècle repose sur une politique sociale affirmée : l'égalité des chances et la valorisation des territoires.

Les internats d'excellence de l'académie de Nantes sont un des éléments majeurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et donner accès à l'excellence scolaire.

Les internats d'excellence proposent un projet éducatif et pédagogique construit en collaboration avec les collectivités territoriales et les partenaires de l'éducation nationale.

Le label « Internat d'excellence ruralités » constitue une reconnaissance institutionnelle du travail accompli par les équipes des collèges et lycées de l'académie.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les cités éducatives

L'académie de Nantes possède 7 Cités éducatives réparties en Maine-et-Loire (x2), Sarthe (x3) et Loire-Atlantique (x2).

Les crédits de l'État, aux côtés des financements des collectivités, permettent de construire de nombreux projets avec les associations locales au bénéfice des élèves et/ou de la parentalité. Par exemple, en Loire-Atlantique, près de 700 000 euros sont mobilisés chaque année par l'Etat (politique de la ville + Éducation) pour les 2 cités éducatives.

A la rentrée 2025, la Sarthe accueille une nouvelle Cité éducative entre Le Mans et Coulaines, dans le quartier Bellevue Carnac.

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

Le programme des Cités éducatives vise à renforcer des prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, en lien avec les familles.

Les préfetures et l'académie de Nantes ont invité les territoires qui concentrent les plus fortes difficultés à franchir un nouveau cap - dès 2019 - en rassemblant autour de l'École tous les acteurs partageant les valeurs républicaines et prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles.

Chaque cité éducative construit son projet autour de 3 objectifs nationaux :

1. Conforter le rôle de l'école pour participer au rayonnement et à l'attractivité de l'école
2. Promouvoir la continuité éducative par un lien étroit avec les familles et les autres acteurs
3. Ouvrir le champ des possibles par l'accompagnement du processus d'émancipation, d'orientation et d'insertion



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les territoires éducatifs ruraux

L'académie de Nantes possède 7 territoires éducatifs ruraux sur les 5 départements depuis la rentrée 2024. Ils scolarisent près de 8000 élèves répartis dans 60 communes rurales. 66 écoles et 12 établissements du second degré sont impliqués.

630 000 euros : c'est la mobilisation financière de l'éducation nationale dédiée spécifiquement aux 7 territoires éducatifs ruraux de l'académie de Nantes sur 3 ans afin d'accompagner et de financer les projets portés en faveur des élèves.

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

En ruralités, les résultats aux évaluations nationales et au DNB montrent que les élèves réussissent à l'école et au collège aussi bien qu'ailleurs (comparaison avec les pôles urbains).

Un « effet territoire » est toutefois constaté au niveau de l'orientation post-collège et post-lycée.

Les élèves se destinent plus que dans les pôles urbains à des études en voie professionnelle et, lorsqu'ils sont en voies générale ou technologique, s'orientent plus massivement vers des formations postbac courtes ; ils ont pourtant le potentiel pour réussir en Licence, CPGE ou École. Une mobilisation de tous les acteurs contre les déterminismes territoriaux - inscrite dans le projet académique 2023-2027 de l'académie de Nantes - s'opère en partie via les territoires éducatifs ruraux.

Les territoires éducatifs ruraux, dispositifs inscrits dans le plan national « France Ruralités », ont pour objectif de créer un réseau de coopération autour de l'École (élus, acteurs de l'École, porteurs de politiques publiques) afin de développer l'ambition scolaire et l'orientation, tout comme la formation des personnels.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Toutes Petites Sections

En Mayenne, l'un des départements ruraux de l'académie de Nantes, 428 élèves de moins de trois ans ont été scolarisés dans une classe de toute petite section en 2024-2025. À la rentrée 2025, deux nouvelles TPS ouvriront dans ce département pour accueillir 28 élèves supplémentaires (écoles Badinter et Verne à Laval).

Des actions de formation « Relation école-familles pour une première scolarisation réussie » permettent aux futurs parents d'élèves de découvrir l'école avec leur enfant, d'échanger avec les professionnels et d'être accompagnés dès les premiers pas dans le système scolaire.

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce et gratuite est développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines ou rurales.

Les DSDEN travaillent avec les CAF - en articulation avec les collectivités territoriales qui proposent un accueil dans des structures de petite enfance - pour informer les familles susceptibles de scolariser gratuitement leur enfant dans une toute petite section. On agit ainsi précocement sur la maîtrise des langages et l'apprentissage de la vie en collectivité.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

1.3.1 L'école inclusive

1.3.2 L'orientation

1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

▶ 1.3.5 La pratique du sport à l'école

1.3.6 L'éducation au développement durable



Renforcement de la pratique sportive dès le plus jeune âge

Une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre.

1.3.5 La pratique du sport à l'école

Les 30 min d'activité physique quotidienne (APQ) :

- Au moins 30 min d'APQ en complément de l'EPS obligatoire ;
- Une mesure qui se prolonge et s'inscrit dans le cadre de l'école promotrice de santé et qui mobilise les enseignants et tous les acteurs de la communauté éducative. Celle-ci s'inscrit également dans le projet d'école ;
- Souplesse de mise en œuvre : pas de modèle unique, exploitation des opportunités locales (matériel, partenaires) ;
- Des partenariats possibles en territoire.



Les tests de qualités physiques en 6^e

Une évaluation des qualités physiques des élèves de 6e pour les établissements scolaires volontaires :
entre le 8 septembre et le 17 octobre 2025 et une nouvelle phase d'expérimentations prévue (6e, 2GT, 2de pro).

1.3.5 La pratique du sport à l'école

- Une évaluation qui vise à :
 - **promouvoir la santé des élèves** par une démarche de prévention dès le collège
 - **adapter les enseignements** aux besoins identifiés
 - **reconnaître l'importance du corps** dans les apprentissages
 - **fournir** un outil de pilotage utile à tous les niveaux du système éducatif
- Un positionnement des performances des élèves par rapport à la moyenne de leur groupe d'âge sur les qualités physiques d'endurance, de force musculaire et de vitesse
- Des tests standardisés (passation par un professeur EPS), un portail de saisie et de suivi, et des ressources pour la passation à paraître sur Eduscol



Label Génération 2030



1.3.5 La pratique du sport à l'école

- **Une évolution du label Génération 2024** valorisant la pratique physique et sportive des jeunes ainsi que l'engagement des écoles et établissements (533 établissements labellisés en 2024-25 dans l'académie, 8500 participants de l'académie aux JOP 2024) ;
- **Un label renommé « Génération 2030 »**, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030 en développant des passerelles entre le monde scolaire, universitaire et le mouvement sportif ;
- **Un nouveau cahier des charges de labellisation**, en attente de parution, avec des principes directeurs tels que la participation à des événements sportifs nationaux ou internationaux ou le développement des pratiques sportives pour toutes et tous.



Partage des infrastructures sportives

Objectif : ouvrir hors temps scolaire les équipements sportifs situés en milieu scolaire.

1.3.5 La pratique du sport à l'école

- Mars à Juin 2025 : Réaliser un diagnostic territorial sur les EPLE propriétaires d'équipements sportifs qui ouvrent leurs équipements aux clubs en dehors du temps scolaire. Se rapprocher des collectivités territoriales concernées et des organismes du secteur de l'enseignement privé pour avoir connaissances des conventions actives. Lister les EPLE qui n'ont pas de convention et en connaître les raisons par la mise en place d'un questionnaire.
- Juillet à Décembre 2025 : **Mettre en relation les différents acteurs du dispositif.** Pour les EPLE qui ont signé des conventions, vérifier l'effectivité des partenariats et ressortir les bonnes pratiques. Pour les autres, travailler avec les établissements volontaires afin de les mettre en relation avec les clubs qui ont des besoins de créneaux horaires supplémentaires et les aider à conventionner ensemble.
Des contacts ont été pris avec la Région et l'URADEL pour obtenir les éléments concernant les lycées publics et les établissements scolaires de l'enseignement privé.

Un bilan doit être fait par la DS-DGESCO-DGESIP en décembre 2025 (*Conf. Note de cadrage de la DS*).



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Une école émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

1.3.1 L'école inclusive

1.3.2 L'orientation

1.3.3 L'égalité entre les filles et les garçons

1.3.4 L'école comme levier d'égalité des chances

1.3.5 La pratique du sport à l'école

▶ 1.3.6 L'éducation au développement durable



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formation des élèves et des personnels

Les actions de formation pour l'éducation au développement durable sont déployées comme chaque année dans le PrAF enseignants et dans le PrAF encadrement.

Les établissements peuvent également demander des formations d'initiative locale (FIL), des formations de bassin animées par des référents éducation au développement durable (EDD) de plusieurs établissements d'un même bassin les formateurs du réseau académique EDD.

1.3.6 L'éducation au développement durable

La formation des élèves à l'éducation au développement durable passe par les programmes disciplinaires, les enseignements transversaux tels que l'EMC.

L'éducation au développement durable peut être convoquée pour travailler tous les parcours éducatifs (Citoyen, Avenir, Educatif de santé, PEAC).

Le ou la référente EDD en établissement concourt également à la formation des élèves qui s'engagent dans la mission d'éco-délégués.

Enfin, la page EDD du site académique permet de trouver des éléments de formation et d'information à l'attention des professeurs et des référents EDD.





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actions éducatives

Prix de l'action éco-déléguée 2026
([Palmarès académique 2025](#))

Appel des Pôles 2026
([Palmarès académique 2025](#) et [palmarès national 2025](#) : un lycée de l'académie a été primé : lycée Duplessis-Mornay à Saumur)

1.3.6 L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable concerne toutes les disciplines et tous les programmes depuis l'école à l'année de terminale.

La place de l'éducation au développement durable est notamment réaffirmée dans les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (EMC) mis en œuvre de manière progressive depuis septembre 2024.

Le programme d'EMC permet de construire une culture de la démocratie et des compétences qui, pour l'éducation au développement durable, s'inscrivent dans la dimension des domaines de connaissances permettant aux élèves d'exercer leur compréhension critique.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Labellisation E3D

Les labels E3D décernés lors du jury d'avril 2025 seront valides du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2028.



1.3.6 L'éducation au développement durable

Lors du jury académique de labellisation E3D d'avril 2025 :

- 149 dossiers de demande de labellisation E3D ont été déposés par des écoles et établissements de l'académie.
- 132 écoles ou établissement ont été labellisés E3D sur l'un des trois niveaux de labellisation.
- 1 territoire éducatif (rassemblant 15 structures scolaires) a été labellisé Territoire E3D.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année de la mer

Depuis trois ans, se développe au niveau national le dispositif des « classes à enjeux maritimes » : ce dispositif peut être travaillé par tous les collèges et lycées (pas uniquement les établissements situés sur le littoral). Ce dispositif se trouve également à la croisée de l'EDD et de l'éducation à la défense et à la citoyenneté.

1.3.6 L'éducation au développement durable

En 2024-2025, de nombreuses informations concernant l'année de la Mer ont été régulièrement publiées dans l'académie de Nantes sur la newsletter EDD mensuelle.

Le Prix de l'action éco-déléguée 2025 était composé, outre les trois prix habituels (école, collège, lycée) d'un prix spécial « Océan » remporté au niveau académique par le collège Jean Mounès à Pornic (44).

À la croisée entre l'EDD et l'éducation à la défense et à la citoyenneté, deux dispositifs pédagogiques sont proposés depuis 4 ans : « Merci la Mer » en collège et « Enseigner la Mer » en lycée.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

▶ 2. LA RENTRÉE DANS L'ACADÉMIE



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. LA RENTRÉE DANS L'ACADÉMIE



2.1 Trois chiffres

2.2 Effectifs et moyens de la rentrée 2025



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

895 240 élèves, apprentis, étudiants soit 23% de la population de la région des Pays de la Loire.

73 093 personnels de l'Education Nationale (dont enseignement supérieur et jeunesse et sport)

Budget annuel de 4,208 milliards (dont enseignement supérieur)

2.1 Trois chiffres

Les chiffres clés

L'académie de Nantes correspond au territoire de la région Pays de la Loire où vivent 3,9 millions d'habitants.

354 936 écoliers

198 177 collégiens

121 254 lycéens

153 995 étudiants

66 878 apprentis





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. LA RENTRÉE DANS L'ACADÉMIE

2.1 Trois chiffres

▶ **2.2 Effectifs et moyens de la rentrée 2025**



Les prévisions des effectifs dans l'académie de Nantes :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	226 613	-3 857	122 854	-1 518	349 467	-5 375
Collèges	111 011	-1 344	82 909	-779	193 920	-2 123
Lycées et LP	73 882	-261	48 994	116	122 876	232
Post-bac en lycée	8 638	51	5 994	-103	14 632	-52
Total	420 144	-5 411	260 751	-2 284	680 895	-7 695



Les prévisions des effectifs en Loire-Atlantique :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	92 105	-1 369	47 305	-133	139 410	-1 502
Collèges	43 845	-606	30 436	-225	74 281	-831
Lycées et LP	30 390	254	19 457	230	49 847	484
Post-bac en lycée	3 968	42	2 864	-75	6 832	-33
Total	170 308	-1 679	100 062	-203	270 370	-1 882



Les prévisions des effectifs en Maine-et-Loire :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	46 637	-874	29 558	-456	76 195	-1 330
Collèges	21 550	-53	20 875	-128	42 425	-181
Lycées et LP	13 937	-287	11 460	0	25 397	-287
Post-bac en lycée	1 959	22	1 426	-22	3 385	0
Total	84 083	-1 192	63 319	-606	147 402	-1 798



Les prévisions des effectifs en Mayenne :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	17 392	-317	9 165	-119	26 557	-436
Collèges	8 557	-282	6477	-126	15 034	-408
Lycées et LP	5 647	-23	3690	52	9 337	29
Post-bac en lycée	438	-24	376	-3	814	-27
Total	32 034	-646	19 708	-196	51 742	-842



Les prévisions des effectifs en Sarthe :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	42 075	-575	8 052	-69	50 127	-644
Collèges	21 273	-40	6 618	-182	27 891	-222
Lycées et LP	13 833	-74	4 154	-82	17 987	-156
Post-bac en lycée	1 432	-26	435	22	1 867	-4
Total	78 613	-715	19 259	-311	97 872	-1 026



Les prévisions des effectifs en Vendée :

	Public		Privé (sous contrat)		Total	
	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024	Rentrée 2025	Variation par rapport à 2024
Écoles	28 404	-722	28 774	-741	57 178	-1 463
Collèges	15 786	-363	18 503	-118	34 289	-481
Lycées et LP	10 075	-131	10 233	-84	20 308	-215
Post-bac en lycée	841	37	893	-25	1 734	12
Total	55 106	-1 179	58 403	-968	113 509	-2 147



Les effectifs et moyens dans les écoles publiques :

Départements	Évolution des effectifs prévue	Variation du nombre de postes
44	-1 369	-9
49	-874	-9
53	-317	-3
72	-575	-5
85	-722	-8
Académie	-3 857	-34



Les effectifs et moyens dans les collèges et lycées publics :

	Collèges		Lycées (y compris post-bac)		Total	
	Variation effectifs	Variation postes	Variation effectifs	Variation postes	Variation effectifs	Variation postes
44	-606	-17	+296	+8	-310	-9
49	-53	-11	-265	0	-318	-11
53	-282	-10	-47	-5	-329	-15
72	-40	-3	-100	-6	-140	-9
85	-363	-16	-94	+1	-457	-15
Total	-1 344	- 57	-210	- 2	-1 554	- 59

+ 1 poste de personnel de direction
+ 3 postes d'ATSS
+ 3 postes de CPE



Les effectifs et moyens dans les écoles privées sous contrat :

Départements	Évolution des effectifs prévue	Variation du nombre de postes
44	-133	0
49	-456	-12
53	-119	-1
72	-69	-3
85	-741	-18
Académie	-1 518	-34



Les effectifs et moyens dans les établissements du second degré privés sous contrat :

	Variation effectifs Collèges	Variation effectifs Lycées (y compris post-bac)	Variation effectifs Totale	Évolution prévue en ETP	Autres évolutions (plan de réussite éducative, accompagnements de projets spécifiques) en ETP	Évolution en ETP
44	-225	+155	-70	+6	+5,75	+11,75
49	-128	-22	-150	-11	+6,38	-4,62
53	-126	+49	-77	-3	+1,2	-1,8
72	-182	-60	-242	-4	+0,26	-3,74
85	-118	-109	-227	-12	+3,41	-8,59
Académie	-779	+13	-766	-24	+17	-7



Ouverture d'établissement :

- **Collège public Edmond Bocquier à Talmont-Saint-Hilaire (85)**

